



**Discours de Monsieur Jean-Jacques URVOAS  
garde des sceaux, ministre de la justice,**

**Inauguration du Bureau Central du Renseignement Pénitentiaire (BCRP)  
*Ministère de la Justice, site Olympe de Gouges*  
*Vendredi 21 avril 2017***

*Seul le prononcé fait foi*

Quel symbole d'inaugurer aujourd'hui vos locaux !

**Votre service est une double démonstration.**

- D'abord la démonstration de la formidable capacité d'adaptation de l'administration pénitentiaire.

En 8 mois, vous êtes parvenu à structurer un service comme il n'en n'existe pas dans les autres pays de l'union.

Vous avez en quelques semaines parcourus un chemin que la Police nationale a mis plus d'un an à faire pour bâtir le Service central du renseignement territorial (SCRT) et pourtant elle disposait d'une base conséquente.

Vous avez tout imaginé, tout écrit, tout construit.

- ↪ 3 décrets, un arrêté, trois circulaires à partir de 2 bases législatives (le Code de Procédure Pénale et le Code de la Sécurité Intérieure),
- ↪ Une doctrine d'emploi, des recrutements conséquents, un plan de formation.
- ↪ Et enfin la refonte totale de la remontée d'information, base indispensable à la rédaction de notes d'analyses.

- Ensuite et surtout de l'évidence de votre utilité.

L'action publique nécessite l'information.

Oscar WILDE écrivait « *apprenez à penser et vous découvrirez tout ce que vous êtes capable de comprendre* ».

Hier soir, cette nuit, ce matin vous avez démontré votre savoir-faire et votre réactivité.

Grâce à vos informations, parmi les premières dont j'ai disposé, j'ai pu commencer à éclairer sur le parcours du criminel.

Pour prendre en compte une réalité, pour anticiper une situation, pour apprécier des risques, il faut pouvoir s'appuyer sur la connaissance du milieu.

Le renseignement est alors un outil essentiel pour identifier des menaces.

C'est pourquoi votre mission essentielle est en fait d'être des réducteurs d'incertitudes.

**C'est dire l'ampleur des défis que vous allez devoir relever.**

- Le premier sera celui de l'identification.

Vous êtes le dernier né des services de la Communauté du renseignement mais cela ne doit pas vous conduire à être une annexe de services partenaires.

Votre doctrine d'emploi définit justement votre ADN et vos objectifs.

Avec vos équipes, vous allez contribuer, en prenant toute votre place dans votre sous-direction de rattachement, à la sécurité pénitentiaire.

Votre cheffe y veillera.

Elle est d'ailleurs la 1<sup>ère</sup> cheffe d'un service de renseignement.

Elle est appréciée par cette communauté et dispose donc tout à la fois de la compétence et de la légitimité pour diriger le BCRP.

- Le second défi sera celui des ressources humaines.

Ce sera la clef de votre succès.

Il vous faudra poursuivre les recrutements et les formations.

Mais surtout il faudra réussir l'alliage entre ces ressources venues de l'administration pénitentiaire et celles qui viendront de l'extérieur.

N'hésitez pas à être audacieux notamment avec les chercheurs.

Il n'existe pas – encore - de centre de recherche universitaire dans le renseignement, mais beaucoup d'enseignants travaillent sur vos thématiques.

Osez les solliciter !

Mais, plus que tout, il faudra créer une filière afin de permettre :

- ↪ Des déroulements de carrière,
- ↪ Le maintien des profils compétents grâce à une fidélisation des ressources,
- ↪ La reconnaissance de leurs compétences.

- Enfin 3<sup>ème</sup> défi : éviter l'écueil qui consiste à être accaparé par la lutte contre le terrorisme.

Cette menace est majeure, prégnante et visible.

Mais elle ne doit pas occulter le défi de la criminalité organisée.

A la différence des groupes terroristes qui cherchent à faire connaître leur cause en se livrant à des actes de violence spectaculaires, les ramifications criminelles agissent dans le plus grand secret.

Elles ont beau être silencieuses, parfois inodores, elles n'en demeurent pas moins une menace absolument déterminante.

Vous devrez continuer d'y consacrer une attention soutenue.

\*\*\*

Vous avez donc du travail devant vous.

Et bien sûr, comme tous les services de renseignements, vous apprendrez l'ingratitude.

« Vos succès sont passés sous silence, vos échecs criés sur les toits » déclarait le président KENNEDY, le 28 novembre 1961, au siège de la CIA.

Je veux donc à la fois vous féliciter et vous encourager. J'associe à ces remerciements le Secrétaire général et ses services.

Ce que vous avez accompli est impressionnant, ce qu'il vous reste à accomplir est exaltant.

Vous pourrez compter sur mon constant soutien, animé par la reconnaissance du travail fourni par vous.

**Contact presse – Cabinet du garde des sceaux**  
01 44 77 63 15 / [secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr](mailto:secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr)

